

LA CONSERVATION DES **SCULPTURES**

Les œuvres d'art sculptées sont considérées comme un patrimoine mobilier. Les plus anciennes sont généralement en bois peint. On trouve également des sculptures en carton-pierre, en marbre, en métal, en plâtre, etc.

Ces œuvres sont donc réalisées selon différentes techniques et généralement constituées de plusieurs matériaux ayant des sensibilités différentes.

La conservation des sculptures doit donc prendre en considération la diversité de tous ces matériaux.



1 LES FACTEURS DE DÉGRADATION

- > Les variations brutales de température et d'humidité
- > Les infestations (insectes, moisissures, etc.)
- > Les mauvaises manipulations (chute accidentelle)
- > Le manque d'entretien (empoussièremment, infestation, restauration non professionnelle)
- > Les actes de vandalisme (vol, dégradation)



2 LA CONSERVATION PRÉVENTIVE

- > **Vérifier** régulièrement l'état général de l'œuvre (présence de vermoulure et trous d'envol, craquellement, soulèvement de la peinture, fissuration, oxydation)
- > **Dépeussier** régulièrement avec un pinceau doux en chassant la poussière dans un aspirateur tenu à distance de l'objet
- > **Garder** le lieu propre et entretenu, éviter les entassements
- > **Appliquer** un produit insecticide sur les objets en bois tous les printemps. (contacter le CCRPMC afin de connaître la sensibilité de l'œuvre au solvant)
- > **Ne pas utiliser** d'eau ou autre produit pour le nettoyage
- > **Ne pas poser** la sculpture au sol ou la mettre en contact avec un mur, vérifier la stabilité des socles, vérifier les fixations (risques de chutes et vols)

3 CONSEILS DE MANIPULATIONS

Ces conseils s'appliquent uniquement lorsqu'il est nécessaire de déplacer une sculpture.

- > **Porter** des gants (vinyle ou coton blanc)
- > **Ne pas la déplacer seul**, selon le format, prévoir un nombre suffisant de personnes afin d'éviter d'éventuels accidents
- > **Préparer** le déplacement (l'accessibilité, éventuels obstacles, lieu de dépose)
- > **Saisir** la sculpture à deux mains par les parties pleines (éviter les parties assemblées, les bordures)





RANGEMENT

- > **Ne jamais poser** de sculpture directement au sol ou contre un mur (risque de choc, prise d'humidité)
- > **Vérifier** la stabilité de l'objet (possibilité de stockage à plat sur le dos, sur des mousses pour éviter la bascule)
- > **Utiliser** du papier bulle pour emballer ou protéger une sculpture, sauf si l'objet est humide (face lisse en contact avec l'objet)
- > **Veiller** à toujours identifier l'objet emballé en y apposant une étiquette (titre, artiste, localisation)
- > **Ne pas disperser** les différentes parties pour les œuvres de compositions et garder tous les objets de la composition ensemble



RESTAURATION RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELLS

Lorsque l'on constate des altérations, l'intervention d'un restaurateur est nécessaire :

- > Lacunes et soulèvements de la peinture
- > Encrassement, assombrissement de la peinture et/ou du vernis
- > Cassure, fissure, déchirure
- > Infestation (moisissures, insectes)
- > Objet faisant partie de l'ensemble manquant
- > Instabilité et fragilité de l'ensemble

Le CCRPMC vous accompagne pour tout projet de restauration.



NE JAMAIS FAIRE

1

Ne pas intervenir seul

2

Ne pas réparer

3

Ne pas repeindre

4

Ne pas vernir pour redonner de l'éclat

5

Ne pas nettoyer à l'eau,
avec un chiffon humide
ou un détergent du commerce

6

Ne pas redorer à la bronzine

7

Ne pas fixer les statues par collage,
ou en utilisant des vis et des clous

Ces interventions, si elles ne sont pas
réalisées par un restaurateur
professionnel, peuvent dégrader
l'œuvre de manière irréversible
et anéantir tout intérêt artistique
et historique de l'œuvre.



CENTRE DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE MOBILIER DE CORSE
CENTRU DI CUNSERVAZIONE È DI RISTURU DI U PATRIMONIU MUBILIARE DI A CORSICA

Fort Charlet - 20 260 Calvi
Tél. : 04 20 03 94 72
Mail : sarah.leberre-albertini@isula.corsica